



Bilan de l'animation de la Commission  
Locale de l'Eau de l'Audomarois  
juillet 2010 – juin 2011

Réalisé avec le concours financier de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie et la Région Nord-Pas-de-Calais

## **SOMMAIRE**

|                                                     |   |
|-----------------------------------------------------|---|
| a. Programme « ressource en eau ».....              | 5 |
| b. Plan de gestion du marais Audomarois.....        | 6 |
| c. Communication sur le SAGE Audomarois.....        | 7 |
| d. Réunion et gestion administrative de la CLE..... | 7 |
| Réunion de CLE : .....                              | 7 |

## Introduction

---

Le SAGE de l'Audomarois est entré dans sa sixième année de mise en œuvre effective.

Le document présenté ici correspond au **rapport d'activités de la Commission Locale de l'Eau de l'Audomarois** sur la période s'étalant de **juillet 2010 à juillet 2011**.

Il s'agit dans un premier temps de faire le point sur les objectifs fixés par la CLE sur cette période, puis d'identifier les différentes actions qu'elle a pu mener pour mettre en œuvre les mesures du SAGE et par conséquent, atteindre ses objectifs annuels.

Les missions de la CLE en phase de mise en œuvre sont très diversifiées et peuvent être scindées en plusieurs thématiques générales qui sont les suivantes :

- suivre l'avancement des programmes d'actions liés au SAGE,
- communiquer sur les résultats obtenus notamment par le biais de l'évaluation annuel du SAGE,
- lancer de nouveaux projets pour mettre en œuvre les programmes d'actions définis dans le SAGE,
- vérifier la compatibilité des nouveaux projets avec les mesures définies dans le SAGE,
- le suivi des relations avec les acteurs institutionnels et les acteurs de terrain.

## **Objectifs 2010-2011 de la CLE de l'Audomarois**

---

Les objectifs de la CLE pour cette période étaient principalement liés au suivi des actions entreprises sur la gestion de la ressource en eau et le plan de gestion des waterings ; et à la révision du SAGE Audomarois.

## **Travail réalisé par la Commission Locale de l'Eau de l'Audomarois**

---

### ***1. Respect du SAGE Audomarois : suivi de l'application des mesures du SAGE sur le territoire***

#### **Participation de la CLE aux comités de pilotage sur le territoire**

- Suivi et participation aux différents programmes de travail du SmaeaAa :
  - o Suivi du programme ZEC
  - o Suivi de la Restauration de la Libre Circulation Piscicole
  - o Etude sur le diagnostic écologique du plan de gestion de l'Aa
  - o Programme agricole
- Suivi des captages DUP SMAERD, CASO et NOREADE
  - o réunion de suivi de la ZH et étude piézométrique
- Suivi du remembrement agricole de Wizernes et de Mentque-Nortbécourt
- Programme d'organisation et de gestion à long terme de la mise hors d'eau du polder des waterings pilotée par la DREAL : participation aux groupes de travaux (GT4)
- Participation au groupe de travail sur la préfiguration du pôle de compétence sur l'eau de la Région et programme Aquapris et Forum Aquapris

- Groupe de travail DREAL sur la définition des indicateurs de suivi des SAGE approuvés en Artois Picardie
- COPIL de la révision du PLU d'Esquerdes pour la création d'une STEP
- Programme Diagnostic Territorial Multi Pression du Bléquin : participation aux réunions de préfiguration du futur DTMP.
- Réunions du groupe de travail marais et étude sur le devenir du maraîchage
- COPIL de la STEP de Nielles les Bléquin
- Programme de la DDTM sur la délimitation des ZH
- Etude frayère de la DDTM

### **Avis émis par la CLE de l'Audomarois**

AVIS SUR LES DOSSIERS LOI SUR L'EAU

| Date       | Avis                                   | Objet                                              | Pétitionnaire                                  |
|------------|----------------------------------------|----------------------------------------------------|------------------------------------------------|
| 13/07/2011 | <b>avis favorable<br/>sous réserve</b> | Travaux de lutte contre les inondations à Bourthes | Communauté de Communes du Canton d'Hucqueliers |

## ***2. Mise en œuvre du SAGE***

### **a. Programme « ressource en eau »**

Dans le cadre de la poursuite des actions engagées depuis 2007, la CLE a poursuivi la mise en œuvre et le suivi de l'étude intitulée : « ANALYSE DES MODALITES DE GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU SUR LE SAGE DE L'AUDOMAROIS ET PERSPECTIVES D'EVOLUTIONS ». Son objectif est de préciser les modalités de gestion de la ressource en eau définies dans le SAGE de l'Audomarois sur son territoire, en réactualisant l'état des connaissances, sur le fonctionnement des milieux et les usages par grandes catégories, et en définissant des objectifs précis à atteindre en terme d'exploitation de la ressource en eau pour chacun des trois sous bassins du territoire.

La stratégie retenue sera accompagnée de propositions de suivi et d'évaluation de cette politique. Cette étude permettra ainsi d'apporter les meilleures garanties pour l'application de principes de gestion collective et durable de la ressource en eau sur le territoire du SAGE de l'Audomarois.

Principales réunions :

- COTECH le 15/10/10
- COTECH le 28/01/11
- COPIL (fin de l'étude) février 2011

La finalisation de l'étude a permis l'écriture de grands principes de gestion de la ressource en eau sur le territoire du SAGE, acceptés et validés par tous les partenaires du territoire.

Ce consensus sera retranscrit à travers une convention de gestion collective qui sera cosignée au cours de l'automne 2011.

L'aboutissement de ces réunions et l'avancement de l'étude a également montré la nécessité de lancer une étude de prospection globale qui se fera sous MO du SmaageAa.

En effet NOREADE, la CASO, le SMAERD, et certains SI d'eaux de l'amont du territoire ont défini des besoins de volumes supplémentaires d'eau potable pour sécuriser et/ou augmenter leurs ressources.

A la suite de l'appel d'offre, le bureau d'études AMODIAG a été choisi. Une convention de participation technique et financière des différents SI demandeurs et du MO est en cours de rédaction.

Une réunion de Comité de Pilotage et de Comité Technique devraient être organisées fin septembre 2011 pour lancer l'étude, sous réserve de l'acceptation de la participation financière de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie.

## **b. Plan de gestion du marais Audomarois**

La CLE avait lancé en juin 2008 une réflexion pour la réalisation d'un plan de gestion des voies d'eau du marais Audomarois. Pour cela un dossier de coopération transfrontalière avec la Flandre occidentale par le programme CARFO a été lancé et validé en décembre 2008.

Le Cahier des charges de l'étude a été rédigé et présenté devant le COPIL de l'étude le 26/10/2009 (cf CR en annexe)

Par la suite des réunions ont été menées entre la CLE, le PNR, la MISE et l'AEAP pour répondre au mieux aux attentes réglementaires et aux enjeux du territoire.

Un appel d'offre a été lancé fin 2010.

Le groupement entre les bureaux d'études ALFA ENVIRONNEMENT et AIRELLE a été choisi.

Par la suite une demande de subvention a été réalisée auprès de l'AEAP. L'étude a été lancée officiellement le 20 juin 2011.

Principales réunions :

- COTECH le 20/06/2011
- COPIL le 20/06/2011

La MO est confiée à la 7<sup>ème</sup> section des Wateringues avec l'aide du Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale.

L'étude s'organisera autour des phases suivantes :

- Phase 0 : Préambule, du 20 juin au 20 octobre 2011
- Phase 1 : Plan de gestion réglementaire, du 20 août au 20 février 2012
- Phase 1 : Suivi des travaux, 2013 – 2014
- Phase 2 : Schéma directeur des berges et des fossés secondaires, 20 janvier 2012 – 20 juin 2012
- Phase 3 : Suivi et évaluation, 20 octobre 2011 – 20 juin 2012

### **c. Communication sur le SAGE Audomarois**

- L'Aa lettre de la CLE :
  - réalisation des numéros 11 en octobre 2010 et 12 en juillet 2011.
- *site Internet pour le SAGE de l'Audomarois* :
  - Mise à jour du site

### **d. Réunion et gestion administrative de la CLE**

- Réunion de CLE :
  - le 05/10/10 : présentation du schéma directeur de la ressource en eau défini par le conseil général du 62, et état d'avancement de l'étude ressource en eau.

## **3. Evaluation du SAGE**

- Participation aux réunions de la DREAL sur la définition d'indicateurs communs aux différents SAGE.  
Ces nouveaux indicateurs permettront une évaluation plus pertinente et seront intégrés dans le cadre de la révision du S.A.G.E

#### **4. Révision du SAGE**

- Réunion de CLE du 23/02/2011 :
  - o Présentation de l'état des lieux et de l'atlas cartographique
  - o Présentation d'un document d'évaluation vulgarisé
  - o Organisation des commissions thématiques
- Les commissions thématiques ont été organisées, l'invitation des partenaires a dépassé le cadre de la CLE :
  - o Le 22/03/2011 : Commissions thématiques sur les Milieux Aquatiques et les Inondations
  - o Le 23/03/2011 : Présentation au GT Marais des mesures envisagées sur le marais audomarois
  - o Le 12/04/2011 : Commissions thématiques sur la Ressource en Eau et sur la Lutte contre les Pollutions

La CLE a souhaité mobiliser le plus d'acteurs autour du SAGE. La participation des acteurs du territoire aux commissions thématiques a permis un réel débat sur les mesures et le règlement du SAGE.

- Réunion de CLE du 10/05/2011 :
  - o Bilan des commissions thématiques
  - o Présentation du PAGD et d'une ébauche du règlement.
  - o Débat autour du règlement.
  - o Présentation du cadrage préalable du rapport fourni par la DREAL
- Réunion de CLE du 04/07/2011 :
  - o Adoption par la CLE à l'unanimité du SAGE Audomarois et du rapport environnemental.
  - o Lancement de la procédure de consultation administrative en septembre 2011.

La communication sur l'importance de la révision du SAGE, et sur la volonté de la CLE de le rendre encore plus ambitieux est primordiale. Un document d'évaluation vulgarisé, transmis à l'ensemble des acteurs du territoire, a synthétisé où en était la CLE dans la révision et a également définit le degré d'avancement du SAGE.

L'adoption du SAGE par la CLE à l'unanimité montre que la période de concertation entre tous a permis la réalisation d'un document spécifique et adapté au territoire.

L'objectif affiché par la Commission Locale de l'Eau est d'avoir révisé le SAGE avant le 31 décembre 2012. Les délais sont pour l'instant tenu.

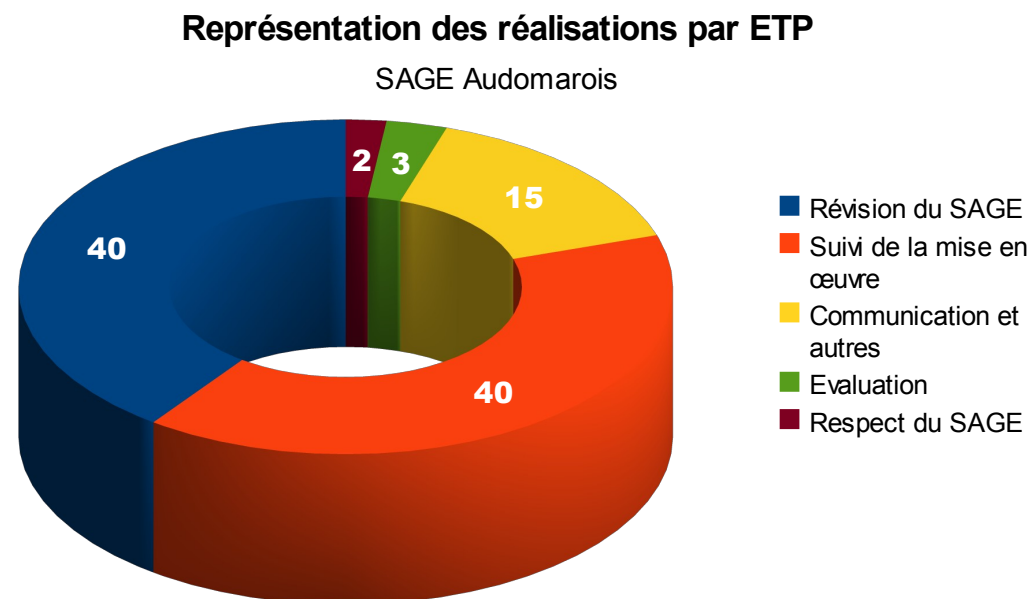
La consultation administrative aura lieu entre septembre 2011 et janvier 2011. Une réunion de CLE sera programmée début février 2012 pour prendre en compte les modifications. Le document serait ensuite envoyé à la préfecture pour une enquête publique en mai.

Ainsi le SAGE de l'Audomarois révisé pourrait être approuvé fin 2012.

Notons que ce SAGE sera également présenté en comité de bassin de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie fin 2011.

### ***5. Répartition du temps de travail de l'animatrice de la CLE du Boulonnais sur la période juillet 2010 – juillet 2011 :***

Le temps de travail de l'animatrice de la CLE s'est réparti approximativement pour la période juillet 2010 – 2011 de la manière suivante :



## **Conclusion**

---

La Commission Locale de l'Eau a atteint ses objectifs fixés durant l'année 2010-2011. De nombreuses études ont été poursuivies, suivies. Par ailleurs, les études sur la ressource en eau ont mobilisé les acteurs sur une bonne gestion de la ressource. La signature d'une convention garantira le maintien de principes de gestion sur le territoire.

L'année prochaine, les objectifs de la CLE pour l'année 2011-2012 seront principalement axée sur la révision du SAGE. Une attention toute particulière sera conservée sur les actions entreprises pour la prospection de nouveaux sites, et sur la définition du plan de gestion des waterings.

## **Annexes**

---

Annexe 1. CR des réunions de CLE d'octobre 2010, février 2011, mai 2011 et juillet 2011.